

Séance ordinaire

Membres en exercice : 11
Présents : 09
Absents excusés représentés : 2
Absent : 0

Présidente de la séance, par délégation du Président : Mme SKOTAREK Karine, Vice-Présidente
Secrétaire de séance : Mme Maryline MARLIERE

Etaient présents :

MMmes Alain MENSION - Karine SKOTAREK - Pierre LABBE - Maryline MARLIERE -
Pascaline VITELLARO - Marie-Louise LEMAIRE (arrivée au point n°2) - Stéphanie LEMAIRE -
Liliane DAQUET - Jean-Michel FIRMIN.

Etaient absents excusés représentés :

MMmes Claude DEFLANDRE représenté par Jean-Michel FIRMIN – Marie-Paule DELOFFRE
représentée par Pierre LABBE

Décision budgétaire modificative n°1

Mme la Vice-Présidente propose aux administrateurs d'adopter la décision budgétaire modificative
suivante :

Section de Fonctionnement

DEPENSES :

Articles

60623 - 612	Alimentation - Repas à domicile	3 500,00 €
611 - 02	Contrats de prestations de service	750,00 €
6336 - 02	Cotisations CNFPT et Centre de Gestion	120,00 €
64111 - 02	Rémunération principale	6 900,00 €
6451 - 02	Cotisations à l'URSSAF	1 150,00 €
6453 - 02	Cotisations aux caisses de retraites	1 990,00 €
6456 - 02	Versement au FNC du supplément familial	-660,00 €
6512 - 02	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	250,00 €
TOTAL		+14 000,00 €

RECETTES

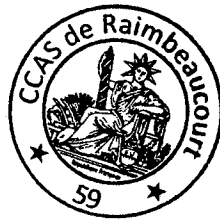
Articles

706 - 612	Prestations de service	1 100,00 €
7474 - 02	Subvention de la Commune	12 200,00 €
7788 - 02	Produits exceptionnels divers	700,00 €
TOTAL		+ 14 000,00 €

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,
Mme Maryline MARLIERE



Par délégation du Président,
Mme Karine SKOTAREK
Vice-Présidente du CCAS



Publiée sur le site internet le 12/12/2023